



# Règlement

## du II<sup>ème</sup> concours international de dessin

### Baba Marta 2008

#### Article 1 : Objet du concours

Pour faire connaître aux enfants de différents pays du monde la fête traditionnelle bulgare « Baba Marta » et la symbolique des ses martenitzi, pour leur transmettre les valeurs hautement humaines et universelles de cette tradition, pour créer des liens interculturels et fêter l'arrivée du printemps, l'association « Langue bulgare, langue d'Europe » organise le deuxième concours international de dessin ouvert aux enfants de toutes nationalités âgés de 6 à 18 ans, résidant hors de Bulgarie.

#### Article 2 : Thème du concours

Le thème du concours est : « Baba Marta »

#### Article 3 : Modalités de participation

Chaque dessin devra être un travail original, présenté sur support papier.

Le format est libre : maximum 50 x 60 cm.

La technique est libre : aquarelle, feutre, crayon, collage etc.

Chaque participant pourra présenter un seul dessin.

#### Article 4 : Envoi des dessins

##### La date limite d'envoi : 10 mars 2008.

Chaque dessin devra impérativement comporter au verso, écrits de façon lisible :

- les nom et prénom de l'enfant ;
- son adresse exacte ;
- son âge ;
- l'école ou les cours de bulgare qu'il fréquente, le cas échéant ;
- une adresse e-mail (si possible)

Les candidats feront parvenir leurs dessins exclusivement à l'adresse suivante :

**Marina Ivanova**

**Concours BABA MARTA 2008**

**19, Rue Clauzel**

**75009 PARIS**

**FRANCE**



# Règlement

## du II<sup>ème</sup> concours international de dessin

### Baba Marta 2008

#### Article 5 : La Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommage ou perte des dessins.

#### Article 6 : Sélection et résultats du concours

La sélection des lauréats du concours sera effectuée par un jury officiel, composé de peintres, d'artistes et de représentants de l'équipe organisatrice. Le concours s'achèvera par une **exposition à la Maison des Associations du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris**. Les résultats seront annoncés officiellement samedi 5 avril 2008, à 17 heures au même endroit. Ils seront communiqués par courrier adressé aux gagnants et sur le site web de l'association « Langue bulgare, langue d'Europe » : [www.languebulgare.fr](http://www.languebulgare.fr) .

#### Article 7 : Les prix et les catégories

Trois catégories d'âge ont été déterminées :

- Première catégorie : de 6 à 10 ans ;
- Seconde catégorie : de 11 à 14 ans ;
- Troisième catégorie : de 15 à 18 ans.

Il sera décerné des prix par catégorie, ainsi que le prix du public (toutes catégories confondues). Les prix seront offerts par l'association « Langue bulgare, langue d'Europe » et par les partenaires du concours.

#### Article 8 : Divers

Aucun dessin ne sera rendu. Les participants cèdent tous droits et autorisent la diffusion de leurs oeuvres dans le cadre de ce concours (médias, articles de presse, albums etc.) et de la promotion des concours des années suivantes.